

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION SYNDICAT DE LA DIEGE

Envoyé en préfecture le 21/03/2023 Reçu en préfecture le 21/03/2023 Affiché le

ID: 019-200078947-20230314-2023_03_14_22-DE

Contre: 0

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS: voir liste des délégués présents en annexe **SECRETAIRE DE SEANCE**: MICHON Jean-François

Membres en exercice: 134 | Présents: 91 | Votants: 91

Date de convocation : 13/02/23

Abstention: 0

Référence DIEGE :	2023-03-14-22
Objet :	Schéma directeur d'investissement du programme CREPUSCULE pour la rationalisation et rénovation de l'éclairage public : ajustement du planning prévisionnel

Pour: 91

Monsieur le Président rappelle que le comité syndical, lors de sa séance du 24 janvier 2023, avait défini le planning de mise en œuvre du programme CREPUSCULE sur 4 ans, de 2023 à 2026.

Monsieur le Président explique que le Conseil Départemental de la Corrèze, qui apporte un appui financier conséquent au Syndicat, souhaite que les travaux de rationalisation et de rénovation de l'éclairage public soient accélérés afin que les communes puissent entrevoir le plus rapidement possible des économies d'énergie.

Monsieur le Président propose de raccourcir le planning initial d'une année et présente le nouveau schéma directeur d'investissement sur la période 2023-2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

- 1. Approuvent le nouveau schéma directeur d'investissement du programme CREPUSCULE sur la période 2023-2025 du Syndicat, annexé à la présente délibération ;
- 2. Autorisent Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à USSEL, Le 14/03/2023 Le Président du Syndicat, Pierre CHEVALIER



Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Affiché le

ID: 019-200078947-20230314-2023_03_14_22-DE



Compétence « optionnelle » ECLAIRAGE PUBLIC

REGLEMENT PRECISANT LES CONDITIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIERES

Schéma directeur d'investissement du programme de rénovation CREPUSCULE

TABLEAU DE SUVI DES MODIFICATIONS						
Dates	Dates Objet					
24/01/23	Comité syndical : modification du règlement sur le périmètre d'exercice de la compétence,					
	modification de l'Annexe 1 « modalités financières - travaux d'investissement », schéma					
	directeur d'investissement pour le programme de rénovation CREPUSCULE					
14/03/23	Comité syndical : ajustement du planning prévisionnel sur la période 2023-2025					

Envoyé en préfecture le 21/03/2023 Reçu en préfecture le 21/03/2023

Adhérents	Nb PL éligibles	Nb PL / an	Année
USSEL	900		
NEUVIC	200		
LIGINIAC	110]	
SORNAC	148		
BUGEAT	124	1 789	2023
PALISSE	121	1709	2023
CHAVEROCHE	50]	
ST ANGEL	15		
MILLEVACHES	58		
MAUSSAC	63		
USSEL	900		
NEUVIC	200]	
LIGINIAC	110]	
SOURSAC	237]	
MEYMAC	218]	
BUGEAT	100]	
HAUTE CORREZE COMMUNAUTE	142]	
MARGERIDES	29		
COURTEIX	26	2 530	2024
ST ETIENNE AUX CLOS	98]	
LAMAZIERE HAUTE	5]	
ST BONNET PRES BORT	33]	
ST EXUPERY LES ROCHES	185]	
ST REMY	102]	
ST VICTOUR	76		
BELLECHASSAGNE	23]	
ROCHE LE PEYROUX	46		
EYGURANDE	128		
SARROUX ST JULIEN	297	1	
LAROCHE PRES FEYT	57	1	
ALLEYRAT	51	1	
THALAMY	21]	
VEYRIERES	36]	
BONNEFOND	52]	
AIX	55]	
LATRONCHE	74]	
MESTES	93	1	
MONESTIER MERLINES	48	1	
MERLINES	160	1	
ST ETIENNE LA GENESTE	59	1	
MONESTIER PORT DIEU	43	1	
LESTARDS	42	1	
LIGNAREIX	39	1	
GRANDSAIGNE	42]	
CHIRAC	71]	
ST PARDOUX LE NEUF	29]	
COUFFY	28]	
SERANDON	53]	
PRADINES	36	2 085	2025
VALIERGUES	43]	
CONFOLENT PORT DIEU	12]	
COMBRESSOL	80]	
ST PARDOUX LE VIEUX	51]	
VIAM	16]	
GOURDON MURAT	30]	
STE MARIE LAPANOUZE	11]	
ST FREIOUX	67]	
PEROLS SUR VEZERE	46]	
AMBRUGEAT	12]	
TOYVIAM	7]	
ST SULPICE LES BOIS	13]	
CHAVANAC	29]	
ST PANTALEON DE LAPLEAU	11]	
ST MERD LES OUSSINES	19	1	
ST HILAIRE LUC	1]	
ST SETIERS	44]	
PEYRELEVADE	71]	
	7]	
TARNAC	,		i e
TARNAC ST GERMAIN LAVOLPS	1]	
	-		

			refecture to 2 1/00	72023					
<u>Légende</u>		Affiché le		705					
	Legende	ID: 019-200078947-20230314-2023_03_14_22-D							
	Adhérents en offres de marché								
	Tanarana an amaa da marana								
	Rattachement d'o	pératior	ns déjà enga	gées pour					
	certains adhérent								
	Adhérents par	ordre	croissant	d'efficacité					
	énergétique								
	chergetique								
	1								